

La nouvelle carte vitale de la CPAM ?

Les tentatives de phishing (*hameçonnage*) ont la vie belle et prolifèrent par le biais de multiples versions.

Voici la dernière version diffusée fin août 2018 : un message « AMELI » vous informe que votre nouvelle carte Vitale V5 vous attend : « Elle bénéficie des dernières avancées technologiques en matière de sécurité. Elle est fiable, pratique et sûre. Elle vous garantit le remboursement de vos soins sous 24 heures. »

Il vous est réclamé une copie couleur de votre pièce d'identité, d'une facture EDF et d'une facture d'eau de moins de trois mois.

Le consommateur imprudent qui effectuera cette démarche, persuadé qu'il s'agit d'une demande de la CPAM, communique ainsi tous les éléments constitutifs d'une prochaine usurpation d'identité.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00031

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)